



Monsieur Bruno Julliard
1^{er} adjoint à la Maire de Paris
Président du conseil d'administration
Hôtel de Ville
75004 PARIS

Paris, le 9 mai 2018

Objet : préavis de grève, couvrant les agents de la Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame et des Catacombes, mardi 15, mercredi 16, jeudi 17, vendredi 18, samedi 19 mai, dimanche 20, mardi 22, mercredi 23, jeudi 24, vendredi 25, samedi 26, dimanche 27, mardi 29, mercredi 30, jeudi 31 mai, vendredi 1^{er}, samedi 2, dimanche 3, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, dimanche 10, mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, dimanche 17, mardi 19, mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22, samedi 23, dimanche 24, mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 juin, dimanche 1^{er}, mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, samedi 7, dimanche 8, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 juillet 2018.

Monsieur le Maire, Président du conseil d'administration

Le **syndicat CGT des Cadres et Techniciens Parisiens** et le **syndicat SUD Collectivités territoriales 75** déposent un préavis de grève commun, à partir de 8h00 couvrant les personnels de la **Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame** et des **Catacombes** les 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30 et 31 mai 2018, les 1^{er}, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29 et 30 juin 2018, les 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12 et 13 juillet 2018.

Ce préavis est motivé par le mandat que les agents de l'établissement nous ont confié pour revendiquer :

1. Le respect des individus, comme base primordiale ;

Un traitement digne et équitable des agents par l'encadrement aux catacombes !

2. L'accroissement des effectifs titulaires (du simple au double) ;

Pour un service public de qualité, des agents et des visiteurs en sécurité !

3. L'augmentation des rémunérations ;

En particulier de la prime d'ossuaire à la mesure des risques encourus, à hauteur de 200 € !

4. L'amélioration des conditions de travail ;

Des réponses médicales sur l'impact du travail dans l'obscurité et de la qualité de l'air !

5. La réattribution des jours de RTT supprimés depuis 2017 ;

Du temps de récupération pour les organismes, pour une vigilance aigüe et constante !

6. L'attribution d'une prime de panier de 6,50 € pour l'équipe du soir, les jours fériés et le week-end ;

Pour une prise en compte des horaires et jours d'ouverture des restaurants administratifs !

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, nous vous remercions de bien nous recevoir dans l'intervalle, dans la mesure où vous auriez des réponses concrètes à apporter à l'ensemble des revendications listées ci-dessus. Le lundi étant le jour de récupération des agents, nous nous rendrons disponible en cas d'invitation le vendredi 11 ou le samedi 12 mai 2018, jours travaillés par la majorité des agents qui nous ont mandatés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations syndicalistes.

Matthieu CARRIER
Secrétaire général adjoint du syndicat CGT,
Délégué syndical auprès de Paris Musées

Copies :

Mme Delphine Levy, directrice générale de Paris Musées

Mme Sonia Bayada, directrice des ressources humaines et des relations sociales de Paris Musées

Mme Catala, Mission Inspection Santé et Sécurité au Travail (Ville de Paris)

Mme Catherine Gomez, Cheffe du Bureau des Relations Sociales (Ville de Paris)

Dr Olfa Jouini, Médecienne de prévention (CMIE)